

Décision n° 2020-71

**RELATIVE A LA PEREQUATION FINANCIERE**

---

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009 ;

Vu le décret n° 2015-525 du 12 mai portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n°2006-1140 ;

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers d'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2015 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France ;

Vu la convention d'intervention foncière conclue entre l'EPPFIF et la commune de LE VESINET (78) en date du 30 août 2018.

**Décide :**

**Article 1 :** L'affectation d'une péréquation financière d'un montant de 100 000,00 € HT pour l'opération « Place de la Gare » au VESINET (78110) (78VES06C18).

Cette opération bénéficie des possibilités de péréquation offertes par l'opération « Lyonnaise des Eaux -PERL » (78VES03C14) cédée le 12 mai 2016.

**Article 2 :** Le secrétaire général et l'agent comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris,

Le 21/10/2020

Le Directeur général,  
Gilles BOUVELOT

**Document joint :** Tableau financier relatif aux deux opérations concernées par la présente péréquation

Tableau financier relatif aux deux opérations concernées par la péréquation

## Péréquation financière octobre 2020

Commune : LE VESINET (78)

	Opération déficitaire	Opération présentant un solde positif
Nom opération	SECTEUR GARE	LYONNAISE DES EAUX - PERL
N° opération	78VES03001 - 778VES06C18	78VES03001 - 78VES03C14
<b>Descriptif opération</b>		
Etat d'avancement cessions	Cession prévue le 17 novembre 2020	Cession intervenue le 12 mai 2016
Comité opérationnel	1/ CO 12/03/2018 et 17/09/2018 2/ CO 05/10/2020 et 12/10/2020	CO 22/02/2016
Adresse	2 rue du Maréchal Foch	Allée Garibaldi et 59 avenue Emile Thiébaud
Surface foncière	515m <sup>2</sup>	3 988m <sup>2</sup>
Acquéreur / Opérateur	SEQENS	PERL
Programme	Résidence pour étudiants	Usufruit locatif social
Nombre de logements	49 PLUS 49 PLS	29 PLS
<b>Minoration foncière</b>		
Eligibilité	OUI	NON
Surface utile logements PLUS-PLAI-PLS	1105 m <sup>2</sup> (correspondant à 44% de la maîtrise par l'EPFIF)	1 433m <sup>2</sup>
Montant minoration	276 250 €	0 €
<b>Prix de vente</b>		
Prix de REVIENT EPFIF (réel)	982 500,00 €	3 917 370,40 €
Prix des cessions hors minoration SRU	882 500,00 €	4 172 578,87 €
Prix de cession après minoration SRU	606 250,00 €	
Solde opérationnel en comptabilité	-100 000,00 €	<b>255 208,47 €</b>
Montant péréquation opérationnelle	100 000,00 €	- 100 000,00 €
Nouveau solde	<b>0,00 €</b>	<b>155 208,47 €</b>